

Formation transmission

Se préparer à transmettre sa ferme

Public cible

Agriculteurs des Côtes d'Armor - Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Objectifs

Anticiper et construire son projet de reprise

Pré-requis

Aucun

Contenu

4 jours de formation pour anticiper et construire son projet de reprise.

J1 : Réflexion sur son projet de transmission

J2 : Comment faciliter la relation porteur de projet transmission et porteur de projet à l'installation?

J3 : Appréhender les aspects juridiques, économiques, sociaux et fiscaux d'une transmission

J4 : Plan d'action pour réussir son projet de transmission

Méthodes et moyens pédagogiques

Travail individuel puis mise en commun avec le groupe Apports théoriques par l'intervenant

Modalités d'évaluation des acquis

Distribution d'un carnet de bord personnel en début de la formation afin d'identifier les étapes à accomplir d'ici la retraite, mais également pour y laisser des traces des préoccupations et questionnements des stagiaires. Un temps sera accordé en fin de chaque journée de formation pour renseigner l'évolution du projet. Tour de table à la fin de chaque journée. Évaluation écrite individuelle en fin de formation. En fin de formation, un point sera fait de manière écrite et orale pour évaluer la satisfaction des stagiaires par rapport aux objectifs initiaux

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422

N° SIRET : 40 98 56 879 00013

Dates, lieux et intervenants

| | | |
|---|----------|-------------------------------------|
| 17 nov 2020 09:30 - 17:30 (7hrs) | 22 Dinan | Agriculture Paysanne 22 MSA |
| 15 déc 2020 09:30 - 17:30 (7hrs) | 22 Dinan | Agriculture Paysanne 22 |
| 19 janv 2021 09:30 - 17:30 (7hrs) | 22 Dinan | Agriculture Paysanne 22 Afocg 44 |
| 16 févr 2021 09:30 - 17:30 (7hrs) | 22 Dinan | Agriculture Paysanne 22 |

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Vos attentes concernant la formation _____

Infos complémentaires

AGRICULTURE
PAYSANNE
ADEAR DES CÔTES D'ARMOR



Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 02/11/2020

Tarifs

Adhérent 80€

Non adhérent 80€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Plus de renseignements

Aurélie Brimbeuf

contactap22@orange.fr

Agriculture Paysanne 22

93 Bd Edouard Prigent

22000 Saint Brieuc

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

Pic nic à prévoir - Respects des mesures sanitaires en vigueur, amener un masque.



Modalités d'accès :

